

La Révolution de 1848 et George Sand, une femme au cœur de la lutte politique



Classes de 4^e et de 1^{ère}
Temps estimé : 1 heure

Service éducatif & valorisation

Insertion dans les programmes

⇒ **Collège** (en 4^e) : Thème 3 : Société, culture et politique dans la France du XIX^e siècle - chapitre 3 : Conditions féminines dans une société en mutation.

Ce chapitre montre que les revendications féminines se heurtent à de nombreuses réticences.

⇒ **Lycée** (en Première - tronc commun) : Thème 2 : La France dans l'Europe des nationalités : politique et société (1848-1871) - chapitre 1 : La difficile entrée dans l'âge démocratique : la Deuxième République et le Second Empire.

Ce chapitre propose un point de passage et d'ouverture sur *George Sand, femme de lettres engagée en politique*.

Née Aurore Dupin en 1804, George Sand est issue d'un monde métissé. Sa mère, Solange Delaborde, n'est qu'une modeste ouvrière de mode alors que ses origines paternelles sont prestigieuses : son père est un brillant officier des armées napoléoniennes et sa grand-mère, une fille naturelle du maréchal de Saxe, élevée dans la pure tradition aristocratique

Après une enfance dorée auprès de sa grand-mère, Aurore épouse en 1822 le baron Casimir Dudevant dont elle a deux enfants : Maurice, le bien-aimé, et Solange, la fille révoltée. Ce mariage manqué se termine en 1836 par une séparation de corps, seule issue alors possible faute de reconnaissance légale du divorce. Cet événement montre combien celle qui n'est pas encore George Sand a déjà soif de liberté.

Pour acquérir son indépendance économique, Aurore prend le pseudonyme de George Sand (Sand, contraction du nom de son amant Sandeau et Georges, prénom berrichon). Elle poursuit alors sa **carrière littéraire** et devient une écrivaine célèbre, fréquentant les cercles littéraires et reconnue par ses pairs (« la reine de notre monde littéraire » selon Buloz, le directeur de la *Revue des deux mondes*). Elle est animée d'une véritable « rage d'écrire » qui lui permet de toucher de nombreux genres littéraires : le roman - féministe, social ou paysan -, la correspondance (elle est l'auteure de plus de 30 000 lettres), mais aussi la presse.

Sa défense d'une République « démocratique et sociale » trouve un formidable exutoire dans les journaux qui fleurissent alors. En 1841, elle fonde avec son ami socialiste Pierre Leroux *La Revue indépendante* et en 1844 elle participe au lancement de *L'Eclaireur de l'Indre*. La Révolution de 1848 allait en outre nourrir ses **espoirs politiques**. Son **engagement** atteint son apogée : elle s'investit pleinement auprès du Gouvernement provisoire et soutient son ami Ledru-Rollin. Elle rédige en partie les *Bulletins de la République* et multiplie les brochures d'éducation populaire afin de convaincre les campagnes de voter en faveur de la jeune République. Mais les élections d'avril 1848 allaient donner raison à son intuition : monarchistes et républicains modérés se partagent les sièges de l'Assemblée alors que les fervents républicains sont laminés. George a alors pleinement conscience que les Français ne sont pas prêts ; ainsi écrit-elle : « Je crois qu'on demandait au peuple plus qu'il ne pouvait donner. Il y a autant de danger à vouloir faire marcher une nation trop rapidement dans la voie du progrès qu'à vouloir l'arrêter. Le peuple est plus sage que ses gouvernants. » (Souvenirs de mars-avril 1848, *Œuvres autobiographiques*, t.II.).

Un tel pragmatisme se retrouve dans sa **lutte féministe**. L'émancipation des femmes est présente dans l'œuvre de Sand : elle met en scène des héroïnes en quête d'indépendance et d'égalité. Ainsi son roman, *La Mare au diable* raconte-t-il une histoire d'amour réciproque et de pouvoir partagé. Habillée en homme et fumant le cigare, George apparaît à ses contemporaines comme le symbole de l'émancipation à venir. Toutefois elle décevra les plus engagées car sa lutte se borne à la reconnaissance de l'égalité civile seulement et n'envisage pas l'accès au droit de vote. On peut lire à ce propos sa fameuse « Lettre au membres du Comité central » de 1848 (*cf. annexe*).

Le corpus documentaire

Document présenté : George Sand et Alexandre Ledru-Rollin (48 J 11b)

Cette caricature anonyme dénonce l'influence politique de George Sand sur Ledru-Rollin. Ce fervent républicain, avocat de formation, devient au moment de la Révolution de 1848 un acteur majeur de la mise en place de la II^e République. Nommé ministre de l'Intérieur du Gouvernement provisoire, c'est l'un des artisans de la promulgation du suffrage universel.



Chez Aubert, Pl. de la Bourse

Imp. Aubert & C^{ie}

CE BEAU CANDIDAT

Réunira toutes les voix pour la Présidence.....
du Club des femmes.
Ces dames voudraient elles jouer le Beau Role-hein ?

48JMB2, 27A



Pistes pour une exploitation pédagogique

Après avoir présenté le document dans son contexte, on demandera aux élèves de montrer comment ce document révèle l'influence de George Sand sur Ledru-Rollin.

Pour aller plus loin...



« Femmes et pouvoirs » (XIX^e - XX^e siècle)

Musée de George Sand
La Châtre sur Facebook

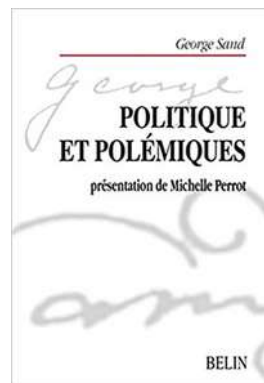


Exposition :
« George Sand et Eugène Delacroix,
dans l'atelier du musée »
(septembre 2016-janvier 2017)

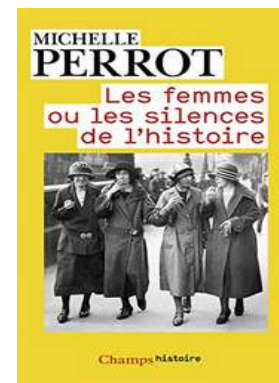


www.archives36fr

- Découvertes/Personnages
- Fonds numérisés/Trésors de l'Indre
- Fonds du château de Nohant



Michelle Perrot,
*George Sand, Politique
et polémiques,*
Acte Sud, 2004.



Michelle Perrot,
« *Sand une femme en
politique* » paru dans le
recueil *Les femmes ou les
silences de l'Histoire*, Paris,
Flammarion, 1998.

Annexe

« Lettre aux membres du Comité central » envoyée par George Sand en 1848. Ce document épistolaire donne très clairement son point de vue sur les femmes et le droit de vote.

En 1848, le suffrage universel est instauré, mais demeure réservé aux hommes : un comité central de femmes révoltées décide de présenter George Sand à la députation, à son insu. Elle rédige pour expliquer sa position cette longue lettre, qu'elle n'enverra pas.

Libérons les femmes, mais pas trop

« Les femmes doivent-elles participer un jour à la vie politique ? Oui, un jour, je le crois avec vous, mais ce jour est-il proche ? Non, je ne le crois pas, et pour que la condition des femmes soit ainsi transformée, il faut que la société soit transformée radicalement. (...) »

Nous sommes peut-être déjà d'accord sur ces deux points. Mais il s'en présente un troisième. Quelques femmes ont soulevé cette question : pour que la société soit transformée, ne faut-il pas que la femme intervienne politiquement dès aujourd'hui dans les affaires publiques ? J'ose répondre qu'il ne le faut pas, parce que les conditions sociales sont telles que les femmes ne pourraient pas remplir honorablement et loyalement un mandat politique. (...) »

Pour ne pas laisser d'ambiguïté dans ces considérations que j'apporte, je dirai toute ma pensée sur ce fameux affranchissement de la femme dont on a tant parlé dans ce temps-ci. Je le crois facile et immédiatement réalisable, dans la mesure que l'état de nos mœurs comporte. Il consiste simplement à rendre à la femme les droits civils que le mariage seul lui enlève, que le célibat seul lui conserve ; erreur détestable de notre législation qui place en effet la femme dans la dépendance cupide de l'homme, et qui fait du mariage une condition d'éternelle minorité, tandis qu'elle déciderait la plupart des jeunes filles à ne se jamais marier si elles avaient la moindre notion de la législation civile à l'âge où elles renoncent à leurs droits ».

George Sand

« *Aux membres du comité central* », *Correspondance, tome VIII*, Classiques-Garnier, Paris, 1971.